

## CR réunion de quartier Primel Trégastel le 16/09/16 salle municipale

Développements :

### A/ réponses aux thèmes évoqués en réunion précédente ( 10/14)

- Poubelles rue de la plage ( avenue du grand large ) en période estivale  
rep 2016 : 2 passages au lieu de 1/semaine et demande de 3 passages à MXN Co cote tenu de l'accroissement de la fréquentation estivale .
- Procéder à un garnissage ( bardage ) de bois ou autre autour des poubelles le long de la promenade de la méloine .
- rep 2016 : prévu printemps 2017
- 1 /La balayeuse municipale ne serait passée qu'une seule fois début juin alors qu'il y a un constat ( période estivale ) qui demanderait plus de passages au cours de cette période ( bris de verre près de la grande cale par ex ) .
- rep 2016 : balayeuse passée 2 fois cet été 2016 et prévu 3 fois 2017 ainsi que renfort des missions saisonniers pour propreté de la zone de la plage .
- 2/Carrefour de Milaudren : l'accès aux cts poubelle enterrés est entravé par des fils électriques ( manœuvre du camion de collecte )
- rep 2016 : poubelles non utilisées actuellement en attente généralisation cts enterrés sur Primel .
- 3/ Venelle de la gare et rue de la carrière : revêtement très dégradé rue de la carrière (la nature reprend ses droits avec de l'herbe poussant au milieu de la voie (revêtement à refaire ).Concernant la sécurité le virage de la rue de la carrière et l'étroitesse de cette voie (ainsi que de la venelle de la gare )

constitue un danger de circulation lors de croisements ( déjà signalé à l'équipe précédente ) . Suggestion de mise en voie unique descendante de ces rues ( et remontée dans ce cas par la rue de Keraven ) .

rep 2016 : Considéré non prioritaire en regard de la fréquence de passage sur ces voies .

- 4/ Rhun Izella début de voie côté parking du front de mer : Mr Ahmed se plaint du manque de visibilité au sortir de sa propriété , dû au panneau « route dangereuse» de son côté ( demande pour le placer sur le poteau existant en face ) voir annexe photo . Il signale également que le panneau des emplacements parking règlementés en face de chez lui est disposé dans le mauvais sens ( pour la lecture du panneau ) et qu'il y a donc lieu de le retourner ( justifié , voir annexe en photo ) .De plus le panneau route dangereuse est antinomique avec les sigles d'interdiction ( pictogrammes cerclés de rouge ) laissant place à l'interprétation ( justifié )
- rep 2016 : panneau route dangereuse déplacé de l'autre côté de la voie , panneau indicateur des parkings retourné côté plage .
- 5/ Il faut curer le fossé côté gauche en montant rhun Izella à partir de la plage ( le fossé ne se voit pas actuellement et plusieurs véhicules ont mis les roues au fossé cet été )
- rep 2016 : débroussaillage prévu + étude de busage du fossé .
- 6/ Place des frères Poupon : disposer un panneau interdisant le stationnement des camping cars ( actuellement panneau « provisoire » )
- rep 2016 : panneaux illégaux ( posés par ancienne équipe municipale )
- 7/ Eclairage public front de mer et quartier : demande d'explications quant au séquençement de ces éclairages par rapport aux heures concernées ( justifié car tout le monde y perd

son latin ..et le fonctionnement actuel ne parait pas vraiment adapté mais plutôt anarchique ) .

- rep 2016 : Contrat récent passé avec le SDEF pour programmation , entre autre de l'éclairage suite pb de ce type .
- 8/Déplacement du transformateur situé sur le front de mer cause envahissement potentiel par les eaux : « devait être fait au 15/09 « sic un habitant .ou ERDF prévoit il de le repositionner ( attention aux risques côté SNSM car c'est une cuvette inondable + cet endroit devrait également recevoir un cts à verre dans la cadre du pavillon bleu )
- rep 2016 :Déplacement effectué
- 9/Rhun Pradou : dégradation du soutènement du muret littoral ( suite gdes marées et / ou tempêtes ) L'argument d'une menace pour la route littorale pourrait constituer un argument de travaux de renforcement .
- rep 2016 : demande d'analyse de la situation sera faite à la DDTM via le département .
- 10/ Grilles d'évacuation des eaux le long de la promenade de la Méloine :demande pour curage plus fréquent en préventif ( justifié ).
- rep 2016 : Curage en cours des évacuations vers plage ( partiellement obstruées par des galets ) et curage puisards grilles ensuite .
- 11/ D'une manière générale les habitants demandent une police plus présente en matière de verbalisation durant la période estivale ( stationnements notamment ).
- rep 2016 : rappel effectué auprès de la police municipale .
- 12/ La servitude littorale n'est pas appliquée / respectée dans certains lieux tels que depuis la cale de rhun pradou jusqu'au chantier Rolland .
- rep 2016 : inapplicable en cette zone ( habitations à moins de 15 m de la bande littorale )

- 13/ Demande de masquage des poubelles ( parements bois )le long de la promenade de la Méloine .
- rep 2016 : à l'étude par svces tec .
- Bilan des navettes durant la saison estivale : très apprécié par tous ( + 30% de passage en 2016 par rapport à 2015 )
- Interdiction des feux de déchets verts : Le volume important de ces déchets dans certaines propriétés posent problème du nombre et de la fréquence des transports vers la déchetterie : Y aura-t-il un projet de déchetterie plus proche que celle de Lanmeur ? Il a été rappelé le décret préfectoral ainsi que la location possible de broyeurs à Morlaix co .
  - rep 2016 : étude d'implantation en cours avec MXN co d'une aire de déchets verts avec broyage en partenariat d'utilisation avec Plouézoch
- 14/ Marches dégradées à la cale de Rhun Pradou , travaux nécessaire de réfection .
- rep 2016 : redans de la cale rescellés en 2015 .
- Résidence de la plage : qualité de l'eau souvent jaunâtre et variations très importantes de pression .
- rep 2016 : Pb de « bout de ligne » signalé à Véolia et demande de purges plus fréquentes .

Passage piéton au bas de la rue de kereven à retraçer ( marquage non refait suite réfection de la route )

rep 2016 : Campagne de marquage prévue octobre 2016 .

### **B/ points additionnel 2016 :**

revêtement routier dégradé et soulevé au droit du N° 22 route du sémaphore , racines d'arbres en cause , pb juridique à l'étude vis à vis de la propriété détenant l'arbre en cause , tranchée Véolia à ce niveau .

Le propriétaire a été contacté par les services techniques afin de déterminer les actions correctives ( la commune ne peut en effet intervenir sur le dégagement des racines de l'arbre en cause sans accord du propriétaire pour des raisons de responsabilités vis à vis d'un domaine privé ou se situe l'arbre ) .

-demande d'élargissement de la voie sise rue de la carrière en busant le fossé existant .

-Signalement de vols de galets récurants sur le front de mer , demande de poser des panneaux additionnels : « interdiction de prendre des galets » .

-Déjections de chiens sur la plage de Primel ( malgré l'arrêté saisonnier d'interdiction des chiens sur la plage ) .

-Demande de passages « à pied » de la gendarmerie le long de la plage et non systématiquement en voiture en saison estivale pour des raisons de sécurité.

-Vols et dégradation d'annexes à Run Pradou ( signalé à Morlaix Communauté qui gère ce secteur ) .

-Pb de réception de la tél mobile orange dans certaines zones ayant fait l'objet d'une pétition il y a 3 ans .

-Trottoir du carrefour de Milaudren : procéder au débroussaillage dans cette zone .

-Mettre un rappel à mi chemin de la limitation de vitesse « 30 » promenade de la Méloine .

Signalement de vitesses excessives des véhicules dans la descente rue de Kerouin .

-Banc public au dessus de la chapelle près de la croix à remettre en place.

-Envahissement des blaireaux , à voir avec le syndicat mixte du Trégor car c'est une espèce protégée .

-Danger de priorité à droite au carrefour en bas de côte de Kerlevenez vers Rhun Izella , demande de STOP ou rond point .

-Passage piéton à matérialiser entre la place des frères Poupon et le petit marché d'été .

-demande d'une borne d'alimentation électrique supplémentaire en entrée de plage pour les animations estivales ( 1 borne prévue au Diben parking du port et parking de la pointe de Primel )

-Entretien de la douche et WC poste de secours SNSM : un nouveau marché de nettoyage va être passé suite contrat NETPLUS actuel )

-déménager les poubelles de Run Pradou vers le cts à verre de l'autre côté de la voie .

- Dégradations de revêtement voie « hent ar garentez » .

F VOGEL

conseiller référent quartier de Primel Trégastel